



Accueil > Recherche > Thèses

Le doctorat

Mis à jour le 27 février 2014

Centré sur la réalisation d'une thèse (d'une durée d'au moins 3 ans) le doctorat est directement lié aux activités de recherche dans le cadre de l'école doctorale de l'université.

Le GRESEC est reconnu par le Ministère de la recherche et de la technologie (mission scientifique université) pour ses **études en information-communication** et de la formation doctorale qui lui fait suite pour encadrer la formation doctorale. À ce titre, il est l'une des composantes de l'**École doctorale Langues, littérature et sciences Humaines** (ED 100). La formation doctorale s'adresse aux étudiants ayant préparé leur Master recherche au sein du département de langues et de communication Stendhal ou au sein d'autres établissements. Une cinquantaine de doctorants poursuivent chaque année une formation doctorale **financière** : allocation de recherche, convention de recherche, bourse du pays d'origine, etc.

Au total, depuis sa création, la formation doctorale est à l'origine de la soutenance de près de 120 thèses de doctorat. Dans les années 1990, 7 à 8 thèses sont soutenues annuellement, auxquelles il faut ajouter 2 habilitations à diriger l'université. Dans le plan national et international ; dans le domaine des Sciences de l'Information et de la Communication, il est considéré comme l'un des plus reconnus et sans doute parmi les plus reconnus.

CONTACT

Responsable

Isabelle Pailliat

Scolarité du GRESEC

Razika Hammache

04 56 52 87 13

Courriel